



DEMISSION CDI et CP déjà posés...

Par **Anais01**, le **19/07/2013** à **17:19**

Bonjour, je suis actuellement en arrêt (du à un accident du travail). Je souhaiterais démissionner le 1er août ayant un préavis d'un mois et de quitter cette entreprise le 31 août. Sauf que j'ai posé mes CP (2 semaines) fin septembre. Dois je rester jusqu'à mi-septembre... ?

Merci de vos réponses.

Anais

Par **P.M.**, le **19/07/2013** à **17:51**

Bonjour,

Si vos congés payés ne tombent pas pendant le préavis, il n'ont aucune influence et devront vous être indemnisés comme éventuellement les autres non pris...

L'arrêt de travail pour accident de travail n'a pas non plus d'influence sur le préavis...

Votre lettre recommandée avec AR devra arriver au plus tard le 1er août...

Par **Anais01**, le **19/07/2013** à **17:55**

Merci de votre réponse rapide.